

Le [CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE NORMANDIE](#) / T : 02.35.89.02.16 dresse un bilan régional en demi-teinte pour l'année 2023, soulignant un ralentissement qui s'est amorcé à partir du quatrième trimestre, principalement dû à l'inflation au sens large et à la hausse des taux d'intérêt ayant pour conséquence une réduction des marges et une dégradation des conditions d'accès aux financements externes. D'après le bilan des greffiers des tribunaux de commerce publié en janvier, l'évolution des immatriculations entre 2022 et 2023 a baissé de 7,1% et les secteurs le plus impactés par les défaillances d'entreprises sont la construction et l'information et communication avec un taux respectif à plus de 56%. www.experts-comptables.fr/normandie